

Question orale de M. Wyngaard : L'article du journal communal Le Wolvendael consacré à la présentation de l'ouvrage de l'Echevin Boris Dilliès.

M. Wyngaard rappelle que voici trois ans, à quatre mois des élections régionales et fédérales et à quelques semaines à peine de la comptabilisation des dépenses électorales, le Wolvendael, « journal ucclois des informations communales, culturelles et commerciales », consacrait une pleine page à l'annonce d'une conférence au Centre culturel, mis à disposition aux frais de la commune, dont l'orateur n'était autre que M. Didier Reynders, chef de groupe du MR local.

Le numéro de février de ce même Wolvendael consacre cette fois deux tiers de page à la présentation d'un ouvrage de l'Echevin Boris Dilliès et à la séance de dédicaces qui s'en est suivie. La valeur commerciale d'un tel espace peut être estimée à environ 1.200 euros.

Ce type de procédé dans le chef d'un parti dominant sur le plan local n'est évidemment pas sain.

Où cela s'arrêtera-t-il ? Y aura-t-il le mois prochain un article informant de l'envoi par l'échevin d'un exemplaire de son ouvrage au Président des Etats-Unis ?

Par le plus grand des hasards figure également sur cette page du Wolvendael une publication d'Ecolo-Uccle annonçant une conférence sur le financement des multinationales, dont le coût de 617 € est pris en charge par la section. Il est bien normal que le Wolvendael ne consacre pas deux tiers de page à la conférence que la section Ecolo aura organisée. Le Wolvendael n'a pas, en dehors des activités et manifestations publiques classiques, à consacrer des reportages ou des articles à la gloire d'un édile ou d'une formation politique. Ou alors, il y a lieu de transformer cet outil en un magazine indépendant.

Or, à l'heure actuelle, le contenu rédactionnel du Wolvendael (à l'exception du cahier central « informations communales ») relève du Centre culturel, qui dépend lui-même de...la commune d'Uccle.

Par ailleurs, les pages « informations communales » offrent déjà deux pages par échevin et le groupe Ecolo vient de marquer son accord sur la mise à disposition d'une tribune pour l'ensemble des groupes au Conseil, y compris de la majorité.

M. Wyngaard souhaite donc poser les questions suivantes.

Qui a financé les deux tiers de page consacrés à la présentation de l'ouvrage de l'Echevin Dilliès ? Était-ce à charge du Wolvendael ou de l'Echevin ?

Le Collège estime-t-il qu'une telle publication, à caractère politique et partisan, a sa place dans le Wolvendael, considéré par l'ensemble des habitants comme le journal communal ?

Mme l'Echevin Gol-Lescot rappelle que le Wolvendael comporte une partie dévolue aux « informations communales » et financée par la commune et une partie plus globale vouée au rédactionnel et à la publicité. L'article évoqué par M. Wyngaard relève du rédactionnel et n'est donc pas financé par la personne qui en est le sujet. De même, M. Dilliès n'a pas payé L'Echo ou Le Soir pour qu'un article lui soit consacré dans ces journaux. Et si demain M. Wyngaard publiait un livre, il ferait lui aussi l'objet d'une publication dans le Wolvendael. D'ailleurs, la majorité peut difficilement être accusée de sectarisme puisque, dans un de ses récents numéros, le magazine « Allo Seniors », a consacré un article à M. Minet, interviewé pour ses compétences dans le traitement des addictions.

À partir du moment où M. Dilliès est cité par des médias tels que Le Soir, La Libre Belgique ou Vivacité pour la publication d'un ouvrage, il est normal que le rédacteur en chef du Wolvendael y ait vu un événement ucclois relatif à un citoyen ucclois sans connotation politique ou partisane particulière et ait trouvé opportun d'y consacrer un article. Cependant, Mme l'Echevin Gol-Lescot admet qu'il serait peut-être utile d'inviter la rédaction du Wolvendael à faire preuve d'un surcroît d'attention et de prudence à l'avenir afin d'éviter toute équivoque.

M. Wyngaard se réjouit d'apprendre que le Collège, quelque peu hésitant quant à l'opportunité de ce type de publication, a l'intention d'attirer l'attention du rédacteur en chef du Wolvendael sur les inconvénients d'ordre éthique induits par ce procédé, surtout s'il tend à avantager une formation disposant déjà d'une majorité écrasante. Ou alors, dans le cas où on voudrait maintenir cette pratique tout en assurant

un certain équilibre, il faudrait s'accorder sur la publication chaque mois d'un article dédié à un échevin ou conseiller communal d'une formation différente. M. Wyngaard estime que la comparaison avec le magazine Allo Seniors n'est pas pertinente, dans la mesure où les contributions à cette revue émanent de tous les groupes politiques. Quoi qu'il en soit, le groupe Ecolo prend acte de la réponse du Collège et espère que l'incident ne se reproduira plus.